



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301315 - Combe du Nanchez

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4301315	1.3 Appellation du site Combe du Nanchez
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 26/06/2014	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020776870

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,84833°

Latitude : 46,51389°

2.2 Superficie totale

432 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39130	CHAUX-DES-PRES
39258	GRANDE-RIVIERE
39417	PIARDS (LES)

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,26 (0,06 %)		G	C	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		5,57 (1,29 %)		G	A	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		7,12 (1,65 %)		G	C	C	C	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		8,22 (1,9 %)		G	B	C	B	B
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		57,08 (13,21 %)		G	A	C	C	B
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	9,09 (2,1 %)		G	B	C	C	B
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		0,22 (0,05 %)		G	C	C	B	B
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		0 (0 %)		G	C	C	A	B
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	3,73 (0,86 %)		G	A	C	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		204,88 (47,43 %)		G	B	C	A	B
9410 <i>Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)</i>		0,01 (0 %)		G	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.



- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1361	Lynx lynx	p			i	P	DD	D			
P	1386	Buxbaumia viridis	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	4038	Lycaena helle	p			i	P	M	C	B	C	B
A	1193	Bombina variegata	p	1	10	i	P	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
I		Boloria aquilonaris			i	P						X
I		Maculinea arion			i	P	X				X	X
I		Colias palaeno			i	P						X



I		Leucorrhinia dubia			i	P						X
P		Fritillaria meleagris			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	17 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	34 %
N19 : Forêts mixtes	48 %

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité : Extension progressive par la municipalité de Prénovel de la maîtrise foncière du site dont une partie bénéficie déjà d'un classement en réserve naturelle volontaire depuis juin 1992.

* Le Bief du Nanche y a fait, par le passé, l'objet de travaux de redressement assez drestiques qui ont eu un impact particulièrement néfaste. Sa « décorrection » est à l'étude et devrait être réalisée prochainement.

Ce programme, en poursuivant les objectifs ci-dessous, est de nature à répondre complètement aux objectifs de préservation exprimés dans Natura 2000.

4.2 Qualité et importance

Localisé dans une combe marneuse étroite et s'étirant au pied des flancs abrupts du Crêt des Bois, ce site présente trois petites tourbières dont deux occupent le centre d'une dépression, quelques fossés témoignant de leur exploitation passée. Les méandres du Bief de Nanche y enserrent la troisième (Prénovel-de-Bise) avant de quitter la combe par une cluse et disparaître dans une perte.

Une tourbière est un biotope spécialisé qui engendre un écosystème particulier. Son microclimat a permis le développement d'espèces boréo-arctiques (espèces des régions nordiques de l'Europe). Les tourbières sont d'importants réservoirs hydriques et jouent un rôle régulateur dans la circulation complexe des eaux superficielles et souterraines de la région.

Dans le Massif du Jura, en altitude, les facteurs climatiques sont propices à l'installation de tourbières (forte pluviométrie, basses températures et absence de périodes sèches de longue durée). La genèse d'une tourbière y est datée de plus de 10 000 ans. A l'origine, les glaciers se sont retirés de la région et ont laissé place à des cuvettes imperméabilisées remplies d'eau. Progres-sivement ces plans d'eau se sont comblés et ont favorisé la formation de bas-marais alcalins (- 6000 ans). Le développement d'un réseau karstique et la proximité de dolines permettant l'évacuation des eaux de ruissellement, induit la création, au sein du bas-marais alcalin, d'îlots soustraits à l'influence des eaux carbonatées. Ces îlots, sous l'influence d'un climat froid, sont alors alimentés uniquement par les précipitations abondantes. Un milieu acide s'établit progressivement. La végétation se spécialise alors avec installation de sphaignes qui constituent de vastes coussins bombés. Leur croissance en dôme et en cercles concentriques crée un ensemble qui se bombe et s'élargit progressivement en tourbière bombée ou haut-marais acide qui finit par évoluer jusqu'au stade climacique* : assèchement, installation des éricacées et parfois du pin à crochets. Il est rare que cette tourbière colonise tout le bas-marais alcalin, on parle alors de tourbière mixte. Un marais de transition très humide et riche en espèces se développe fréquemment au contact du bas marais alcalin et du haut-marais.

L'intérêt du marais de Prénovel réside surtout dans le développement important de tourbières matures, peu perturbées, ayant atteint un stade d'évolution maximum que l'on estime stable à échelle humaine, en équilibre avec les conditions hydriques et climatiques actuelles :

* Les sphaignes, principaux agents édificateurs de la tourbière, forment l'essentiel du substrat de la tourbière bombée. L'évolution naturelle de cet écosystème a conduit à l'accumulation d'énormes dômes de matière organique (plusieurs mètres d'épaisseurs) lui donnant un aspect bombé, localement spectaculaire.

Ce groupement se caractérise par une flore boréo-arctique très variée dont les plus intéressants représentants à Prénovel sont l'andromède et la droséra à feuilles rondes.

* Associées à une végétation à base d'éricacées (myrtille, airelles, canneberge, andromède), les sphaignes supportent, dans la partie centrale de la tourbière, une formation boisée très particulière, dominée par une variété du pin à crochets



(*Pinus uncinata* var. *rotundata*) se développant exclusivement dans ces milieux. Les myrtilles poussant sous cette pineraie à crochets constituent la nourriture exclusive de la chenille du solitaire, papillon rare en France menacé par la destruction de ses biotopes et protégé de ce fait au plan national.

* Par ailleurs, un des intérêts majeurs du site réside dans la ceinture de bas-marais et de prairies paratourbeuses qui enserrera la tourbière bombée et qui contribue beaucoup à la biodiversité de l'ensemble. On y trouve en particulier la grassette commune et la laïche des bourbiers.

* Entre ces tourbières, des prairies humides à trolle et molinie et des mégaphorbiaies (formation végétale de hautes herbes sur des sols humides et riches) assurent la transition avec les pâtures et prés fauchés limitrophes. Dans ces zones intermédiaires, on peut observer ponctuellement la présence de l'oeillet superbe et de la laïche cespiteuse. Cette dernière espèce est rare et menacée en France, inféodée principalement aux prairies humides de l'Alsace, du Doubs et de l'Auvergne.

* Le Bief de Nanchey s'écoule dans des parties marécageuses inondables (mégaphorbiaies, phragmitaies...) abritant des territoires favorables à plusieurs espèces d'amphibiens* qui ajoutent à la qualité biologique du site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	A08	Fertilisation		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	F03.02	Prélèvements sur la faune terrestre		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	78 %
Domaine communal	22 %



Domaine de l'état	0 %
-------------------	-----

4.5 Documentation

- GADEN, J-L (2007). Etude phytosociologique et cartographique des habitats de la Combe du Nanchez. Ecotope Faune Flore, PNR Haut-Jura, DREAL-FC, UE.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- VOCCIA, M. (2008). Document d'objectifs du site Natura 2000 FR4301315 "Combe du Nanchez" - DIREN Franche-Comté, Union Européenne, PNR du Haut-Jura, Besançon. 127p.
- BIOTOPE (2009). Etude des amphibiens dans cinq sites Natura 2000 du territoire du Parc Naturel Régional du Haut Jura. DREAL-FC, Parc Naturel du Haut Jura, UE.
- MORA, F. 2008. Caractérisation des peuplements de Rhopalocères et Odonates présents sur le site du Bief du Nanchez. Inventaire général et recherche ciblée des taxons patrimoniaux liés aux zones humides. OPIE, PNR Haut-Jura, DIREN FC, 18p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
36	Réserve naturelle nationale	7 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Haut Jura	+	7%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS DE PRESERVATIONS A ATTEINDRE SUR LE SITE

- .. Conserver les tourbières en l'état
- .. Garantir les qualités biologique et physico-chimique des eaux
- .. Préserver les prairies oligotrophes



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Parc Naturel Régional du Haut-Jura
Maison du Parc du Haut-Jura
29, Le Village F-39310 Lajoux
tel : 03 84 34 12 30 / 03 84 34 12 52/ 03 84 34 12 53 / 03 84 34 12 28
fax : 03 84 41 24 01
mail : a-s.vincent@parc-haut-jura.fr, j.barlet@parc-haut-jura.fr, p.durlet@parc-haut-jura.fr, f.bailly-
maitre@parc-haut-jura.fr
DOCOB réalisé